



REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*



MINISTÈRE DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DES PROGRAMMES  
DE DENATIONALISATION

\*\*\*\*\*

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉVALUATION

\*\*\*\*\*

**EVALUATION EX ANTE DE LA POLITIQUE NATIONALE DU TOURISME  
(PNT 2013-2025)**

*Version finale du rapport d'évaluation avec prise en compte des observations formulées  
à l'examen de la version provisoire*



**CIMES BENIN**

**Comptoir d'Ingénierie en Management  
et des Etudes Spécialisées**  
01 BP 1959 Cotonou – BENIN  
Téléphone : (229) 21.14.47.82 /95.69.47.89  
[cimesingenierie@yahoo.fr](mailto:cimesingenierie@yahoo.fr)  
[boflorent@yahoo.fr](mailto:boflorent@yahoo.fr)

avril 2014

## SOMMAIRE

<b>LISTE DES SIGLES</b> .....	<b>3</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>4</b>
<b>RESUME ANALYTIQUE</b> .....	<b>5</b>
<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>9</b>
<b>2. APPROCHE METHODOLOGIQUE</b> .....	<b>10</b>
2.1. Mandat.....	10
2.2. Planification de la mission .....	10
2.3. Difficultés de la mission.....	11
<b>3. EVALUATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DU TOURISME (PNT 2013-2025)</b> .....	<b>12</b>
3.1. Présentation de la PNT .....	12
3.2. Vérification de la cohérence de la PNT.....	13
3.3. Appréciation de la pertinence de la PNT 2013-2025 .....	17
3.4. Analyse des effets/impacts de la mise en œuvre de la PNT .....	20
3.5. Proposition de recommandations .....	21
<b>4. CONCLUSION</b> .....	<b>23</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	<b>24</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>25</b>
Annexe 1 : Termes de référence de la mission.....	26
Annexe 2 : Matrice d'évaluation de la PNT .....	32
Annexe 3 : Forces, faiblesses, opportunités et menaces de la PNT .....	35
Annexe 4 : Outils utilisés .....	37
Annexe 5 : Liste des personnes rencontrées.....	42

## LISTE DES SIGLES

ANAPROBAR	: Association Nationale des Propriétaires de Buvettes, Bars, Restaurants du Bénin
BEPP	: Bureau de l'Evaluation des Politiques Publiques
BOAD	: Banque Ouest Africaine de Développement
BTP	: Bâtiments et Travaux Publics
CCIB	: Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
DPP	: Direction de la Programmation et de la Prospective
ENEAM	: Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management
FNDPT	: Fonds National de Développement et de Promotion Touristiques
FSA	: Faculté des Sciences Agronomiques
FSS	: Faculté des Sciences de la Santé
GIT	: Groupement d'Intérêt Touristique
GMEC	: Groupements Mutualistes d'Epargne et de Crédits
IDA	: Association Internationale pour le Développement
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
MCAAT	: Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme
NLTPS	: Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme
OMT	: Organisation Mondiale du Tourisme
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSD	: Objectifs Stratégiques de Développement
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNT	: Politique Nationale de Tourisme
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPI	: Projet Pré Investissement
PRSP	: Programme de Relance du Secteur Privé
PTF	: Partenaire Technique et Financier
SCRP	: Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
STI	: Société de Tourisme International
SWOT	: Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
TAE	: Taxe à l'Embarquement
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
VTE	: Visa Touristique Entente
WTTC	: World Travel and Tourism Council
ZAT	: Zones d'Aménagement Touristique
ZIT	: Zones d'Intérêt Touristique

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Alignement de la PNT sur la Vision Bénin 2025 Alafia ; les OSD et la SCR..... 15

## RESUME ANALYTIQUE

L'approche de gestion du développement adoptée au Bénin a prévu trois niveaux : (i) les études prospectives pour le long terme ; (ii) la planification à moyen et court termes et ; (iii) les programmes d'investissement triennaux glissants. Ce type de gestion du cycle de développement fait obligation à chaque secteur de la vie économique et sociale du Bénin à se doter d'une planification stratégique sectorielle sur le moyen terme en vue de contribuer efficacement à la concrétisation de la vision issue des études nationales de perspectives à long terme réalisées en 2000.

En s'inscrivant dans cette logique de planification, le Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme a élaboré en 2012 un nouveau document de politique nationale du tourisme (PNT 2013-2025).

La présente évaluation commanditée par le Ministère de l'Evaluation des Politiques Publiques et des Programmes de Dénationalisation, à travers la Direction Générale de l'Evaluation et en exécution de ses prérogatives en matière d'évaluation des politiques publiques, porte sur cette nouvelle politique de développement du secteur du tourisme. Il s'est agit d'examiner les chances de succès de la PNT dans le cadre de la stratégie de développement du Bénin en général et de la stratégie de dynamisation du secteur privé et de la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes en particulier, mais également de tirer tous les enseignements du passé afin d'améliorer les effets et impacts attendus des politiques sectorielles.

**1.1-** L'approche participative adoptée à son élaboration a été contestée, selon les résultats d'enquête réalisée auprès des acteurs de l'administration publique et du secteur privé. En effet, 63% des personnes interviewées affirment n'avoir pas été associées à son élaboration, malgré l'organisation de la validation nationale du projet de document, le 14 août 2013. Il est donc évident que nombre d'acteurs du secteur n'ayant pas été associés à son élaboration, ne s'y reconnaissent pas ; ce qui constitue un handicap certain pour leur adhésion à sa mise en œuvre. Aussi faut-il reconnaître que le processus d'élaboration de la PNT a trop duré. Démarré en 2009, ce processus a subi les contre coups des multiples remaniements du gouvernement et des différentes mutations de la structure du ministère en charge du tourisme.

**1.2-** L'analyse de la conformité structurelle de la PNT a montré que le document de politique PNT a respecté l'architecture recommandée par le guide méthodologique pour l'élaboration des documents de stratégies sectorielles édité par le Ministère en charge du développement. Toutefois, la PNT gagnerait plus sur le plan structurel si elle est dotée d'un agenda de mise en œuvre et d'un plan de financement.

Les échanges que la mission a eu avec la Direction de la Programmation et de la Prospective du MCAAT ont permis de comprendre que la mise en œuvre effective de la PNT se fera à travers des plans d'actions quinquennaux dont le premier est en cours d'élaboration.

**1.3-** L'analyse de la cohérence avec les documents fondamentaux de politique a consisté de partir des grandes orientations retenues dans ces différentes stratégies pour y retrouver les éléments pertinents de cohérence pris en compte par la PNT 2013-2025. Ainsi, il ressort de l'examen des éléments de convergence analysés que chaque stratégie proposée dans la PNT 2013-2025 est arrimée à au moins une orientation de nature économique, sociale ou culturelle, soit de la Vision Bénin 2025 Alafia, soit des OSD ou de la SCR. Autrement dit chaque stratégie de la PNT constitue une déclinaison des orientations retenues dans l'un ou l'autre des documents de politique nationale. L'adéquation de l'horizon temporel de la PNT 2013-2025 avec celui de la Vision Bénin 2025Alafia est également notée. Quant aux politiques sous-régionale et internationale en matière de développement du tourisme, la PNT s'est inspirée de la Politique Commune du Tourisme de l'UEMOA, de l'initiative de partenariat public-privé pour atteindre les OMD et réduire la pauvreté par le biais du tourisme, présentée par le Bénin à la 47ème session de l'OMT pour l'Afrique en mai 2008, à Abuja. Cependant, la PNT n'a pas pu prendre en compte l'initiative de visa commun aux pays du Conseil de l'Entente. *Les stratégies de la PNT internalisent donc les orientations nationales, sous régionales et internationales de développement et enrichissent la mission du gouvernement en faveur du développement du secteur du tourisme.*

**1.4-** L'appréciation de la pertinence de la PNT 2013-2025 s'est faite par l'analyse de l'efficacité potentielle qui a passé en revue le diagnostic stratégique (l'analyse situationnelle), la vision formulée, les objectifs stratégiques, les moyens de mise en œuvre, le plan de réussite et les mécanismes de révision de ladite politique. Ainsi, sur le plan situationnel, le MCAAT a identifié quatre défis majeurs que sont : (i) l'aménagement des sites touristiques, (ii) l'amélioration du cadre institutionnel, législatif et réglementaire, (iii) l'amélioration de la qualité du produit touristique, (iv) le financement du secteur, qui ont été pris en compte dans l'élaboration de la vision et des objectifs. Toutefois, certains aspects tels que l'inadéquation de la politique de promotion du produit touristique restent à approfondir. De même, le diagnostic n'a pas pu établir la faible relation qui s'observe entre le tourisme et l'artisanat béninois alors que sous d'autres cieux, ces deux secteurs s'interagissent harmonieusement. Il apparaît donc clairement que l'élaboration du diagnostic n'a pas reçu toute l'attention qu'il mérite au point de contenir tant d'omissions sur des informations qui existent au sein même du ministère en charge du tourisme. Cette situation démontre aussi les limites de la collaboration interne entre les directions techniques dudit ministère et invitent donc à plus de concertations dans l'élaboration de documents aussi importants que la PNT.

D'un autre côté, la vision de développement formulée pour le secteur du tourisme à l'horizon 2025 qui est de «Faire du Bénin une destination de référence en Afrique de l'ouest dans le respect de la préservation du patrimoine culturel et naturel», trouve ses fondements dans les orientations nationales de référence en matière de développement du Bénin. Cette vision est en lien avec la Vision Bénin 2025 Alafia, notamment dans ses items « d'économie prospère et compétitive » et « de rayonnement culturel » et tient bien compte de l'analyse diagnostique et des enjeux et défis identifiés. La vision corrobore la volonté de placer le Bénin dans le peloton de tête (pays-phare, destination de référence) et insinue la primauté que les autorités béninoises en charge du tourisme se proposent d'accorder à la croissance économique à travers un secteur aussi stratégique de l'économie comme le tourisme.

L'objectif global de la PNT est « *de doubler d'ici à 2025 le Produit Intérieur Brut du tourisme au Bénin* ». La formulation des objectifs montre qu'ils sont congruents avec la vision projetée et les défis majeurs à relever. De même, ils ont pris en compte l'ensemble des activités liées au développement du tourisme au Bénin. Par contre, les objectifs ne sont pas dotés d'indicateurs de performance susceptibles d'attester de leur atteinte.

Sur le plan des stratégies, on en dénombre huit qui sont en lien avec les objectifs énoncés dans la politique et permettront à terme leur réalisation. De plus, dans la perspective de préservation de l'environnement naturel, une stratégie de développement du tourisme vert encore appelé l'éco-tourisme a été définie en vue de contribuer au développement de l'économie locale. Toutefois, il convient de remarquer que les actions phares à engager ne sont pas clairement énoncées. De plus, l'accent n'a pas été spécifiquement mis sur certains programmes tels que le Programme de Développement Touristique de la Route des Pêches.

Aussi mérite-t-il de mentionner les omissions telles que la prise en compte de l'approche genre et les réformes structurelles spécifiques à opérer en vue d'améliorer significativement l'appui technique des administrations et favoriser le développement du financement et du système d'information du secteur de tourisme.

Le dispositif de mise en œuvre stipule que : « la mise en œuvre sera assurée par un comité de pilotage dont la mission est de promouvoir et de coordonner la réalisation des grandes actions ciblées par la PNT». Il apparaît qu'un comité ne peut efficacement assurer la mise en œuvre d'une politique car, souvent composé de membres provenant de structures d'intérêts divergents pouvant constituer un obstacle à son bon fonctionnement. Le mécanisme de mise en œuvre et de suivi évaluation présente donc des insuffisances et mérite d'être révisé afin de garantir une mise en œuvre efficace à la PNT, gage de l'atteinte des objectifs fixés.

La PNT s'est donné pour objectif général de « doubler d'ici à 2025 le Produit Intérieur Brut du tourisme au Bénin ». Toutefois, le document de politique n'a pas proposé une analyse d'impact prévisionnel pour préciser de combien va s'améliorer sa contribution à la croissance économique, à la réduction du taux de chômage et à la réduction de la pauvreté.

**1.5-** En conclusion, pour arrimer la PNT à la vision globale de développement du Bénin et lui garantir toutes les chances pour sa mise en œuvre, la mission d'évaluation a recommandé: (i) l'organisation d'une campagne de vulgarisation de la PNT afin que les différents acteurs qui n'avaient pas participé à son élaboration puissent se l'approprier et la traduire plus tard dans leurs programmes d'action, (ii) la réalisation et l'intégration dans le diagnostic d'une revue des politiques de promotion du produit touristique mises en œuvre jusqu'à présent, (iii) l'établissement de la relation entre les secteurs du tourisme et de l'artisanat afin de faire des propositions des mesures de renforcement du pôle « tourisme – culture – artisanat » et attirer l'attention des décideurs sur l'interaction harmonieuse qui devrait exister entre ces deux secteurs, (iv) la prise en compte dans les fondements, l'initiative du Visa Touristique Entente (VTE), (v) l'énoncé les indicateurs de performance par lesquels l'atteinte des objectifs sera appréciée et proposer un séquençage avec des cibles, (vi) l'intégration du Programme de Développement Touristique de la Route des Pêches dans les actions phares à développer, (vii) la proposition d'une stratégie visant la prise en compte du genre dans la PNT ainsi que les réformes structurelles spécifiques à opérer en vue d'améliorer significativement l'appui technique des administrations et favoriser le développement du financement et la mise en place d'un système d'information du secteur du tourisme, (viii) la désignation et la responsabilisation des structures chargées directement de la réalisation des actions prévues et dans le souci de préservation du partenariat secteur public-secteur privé, il faudra adjoindre à la DPP, des représentants du secteur privé pour le premier niveau de suivi évaluation, afin qu'ils se sentent impliqués et responsabilisés, (ix) l'élaboration des plans d'actions quinquennaux assortis d'indicateurs de performance de la politique et des indicateurs de résultats, (x) la réalisation d'une étude de référence à partir de laquelle des hypothèses seront formulées pour établir les effets et impacts prévisionnels.



## 1. INTRODUCTION

L'approche de gestion du développement adoptée au Bénin a prévu trois niveaux : (i) les études prospectives pour le long terme ; (ii) la planification à moyen et court termes et ; (iii) les programmes d'investissement triennaux glissants. Ce type de gestion du cycle de développement fait obligation à chaque secteur de la vie économique et sociale du Bénin à se doter d'une planification stratégique sectorielle sur le moyen terme en vue de contribuer efficacement à la concrétisation de la vision issue des études nationales de perspectives à long terme réalisées en 2000.

En s'inscrivant dans cette logique de planification, le Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme a élaboré en 2012 un nouveau document de politique nationale du tourisme (PNT 2013-2025).

En exécution de ses prérogatives en matière d'évaluation des politiques publiques, le Ministère de l'Evaluation des Politiques Publiques et des Programmes de Dénationalisation, à travers la Direction Générale de l'Evaluation, a initié une évaluation de ces deux politiques. Il s'agit ici d'une évaluation ex ante pour la PNT 2013-2025 en cours de finalisation.

L'objectif est d'examiner les chances de succès de la PNT dans le cadre de la stratégie de développement du Bénin en général et de la stratégie de dynamisation du secteur privé et de la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes en particulier. Il s'agira également de tirer tous les enseignements du passé afin d'améliorer les effets et impacts attendus des politiques sectorielles.

Il est attendu au terme de cette mission, un rapport qui :

- ☞ analyse le degré de pertinence de la PNT par rapport aux Orientations Stratégiques de Développement (2011-2020) ;
- ☞ analyse les principes directeurs de la mise en cohérence des deux politiques avec la vision globale définie pour le pôle prioritaire de développement « tourisme, culture et artisanat » ;
- ☞ fait le bilan du rôle joué par chaque acteur au regard des missions assignées ;
- ☞ évalue les effets/impacts prévisionnels de la mise en œuvre de la PNDA et ;
- ☞ propose des recommandations pratiques pour une meilleure mise en œuvre de la PNT 2013-2025.

## 2. APPROCHE METHODOLOGIQUE

### 2.1. Mandat

Conformément aux termes de références et à l'issue de la séance de cadrage tenue le 14 juin 2013, les questions évaluatives retenues par la Direction Générale de l'Evaluation (DGE) se présentent comme suit:

- 1- La PNT est-elle cohérente avec les Orientations Stratégiques de Développement ?
- 2- Les cadres institutionnel, législatif et réglementaire de mise en œuvre de la PNT sont-ils adéquats pour prendre en charge efficacement les nouveaux défis du secteur du tourisme ?
- 3- Le financement du secteur du tourisme sont-ils en adéquation avec les objectifs de la PNT ?
- 4- La mise en œuvre de la PNT pourra-t-elle véritablement avoir un impact sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté? Dans quelles conditions ?

### 2.2. Planification de la mission

La démarche méthodologique adoptée pour couvrir l'ensemble des obligations contractuelles a privilégié une approche participative. Ainsi, des séances de concertation et d'entretien ont été effectuées avec les différents acteurs du secteur dans un souci de consensus et d'adhésion en vue d'une bonne opérationnalisation des propositions issues de l'évaluation.

Ainsi, la démarche méthodologique se présente comme suit:

1. **Phase préparatoire de la mission** : prenant en compte les différentes étapes méthodologiques, et après la séance de cadrage qui a permis de clarifier les attentes du comité de pilotage, ainsi que les objectifs de la mission, le cabinet CIMES a proposé un schéma de réalisation des travaux de la mission qui a été analysé et amendé par ce comité. Ce document a été finalisé en prenant en compte les observations dudit comité et a servi de repère méthodologique pour l'évaluation. Il retrace les principales phases de la démarche méthodologique et donne les détails nécessaires sur les techniques, les outils et l'échantillon retenu. La phase préparatoire comporte l'analyse de la documentation disponible et des données secondaires, l'élaboration d'outils de collecte de données et l'échantillonnage.
2. **Recherches et revue documentaires** : elles ont eu lieu auprès des acteurs du secteur du tourisme : collectes et exploitation des principaux textes législatifs et réglementaires, de documents de politique, de projets, de programmes, de statistiques et de tous autres outils indispensables à la réussite de l'évaluation ;

3. **Collecte d'informations** : la collecte d'informations s'est effectuée auprès de cibles (acteurs et bénéficiaires du secteur) définies de commun accord avec le commanditaire. Elle a été réalisée au moyen d'un guide d'entretien (questionnaire) administré auxdites cibles. Les cibles identifiées et celles ayant effectivement participé à l'entretien ou rempli le questionnaire ainsi que les résultats des enquêtes figurent dans les tableaux en annexe. Par ailleurs, une grille d'évaluation a été élaborée pour apprécier la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des orientations contenues dans la PNT.
4. **Traitement et analyse des données** : les données collectées ont été traitées et analysées à l'aide des tableaux statistiques pour étayer et argumenter les résultats de l'évaluation.
5. **Elaboration du rapport provisoire de l'évaluation** : Les informations et données ainsi collectées ont été compilées, synthétisées et structurées suivant un plan d'analyse pour donner lieu au rapport provisoire de l'évaluation.
6. **Finalisation du rapport de l'évaluation** : les observations et amendements formulés par les acteurs du secteur à la séance de pré validation sont intégrés pour produire le rapport final de l'évaluation de la PNT.

### **2.3. Difficultés de la mission**

La mission n'a pas rencontré de difficultés majeures au cours de son exécution. Toutefois, l'instabilité structurelle du ministère en charge de l'artisanat a fait que les informations financières obtenues ne traduisent pas la réalité des faits.

### 3. EVALUATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DU TOURISME (PNT 2013-2025)

Au terme de la période de validité de la politique nationale du tourisme du Bénin 1996-2005, le Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme a procédé à une évaluation de ladite politique en 2009. Tirant leçons des résultats de cette évaluation, le MCAAT a, avec l'appui du Ministère en charge du Développement et des partenaires techniques et financiers, démarré la même année l'élaboration d'une nouvelle politique. C'est finalement en début de l'année 2013 qu'un document de politique Nationale du Tourisme est rendu disponible pour servir de boussole aux interventions des acteurs dans ce secteur pour la période 2013-2025.

Dans la perspective de donner toutes les chances de succès à la nouvelle PNT et en exécution de ses prérogatives, le Ministère de l'Evaluation des Politiques Publiques et des Programmes de Dénationalisation a lancé la mission d'une évaluation ex ante avant sa mise en œuvre.

C'est dans ce cadre que la présente évaluation a été faite et dont les résultats sont présentés suivant le schéma ci-après :

- ☞ Présentation de la PNT
- ☞ Vérification de la cohérence de la PNT
- ☞ Appréciation de la pertinence de la PNT
- ☞ Analyse des effets/impacts de la mise en œuvre de la PNT
- ☞ Proposition de recommandations

#### 3.1. Présentation de la PNT

La Politique Nationale du Tourisme couvre la période de 2013 à 2025. Elle comporte :

- ✓ une vision énoncée comme suit : « **Faire du Bénin une destination de référence en Afrique de l'ouest dans le respect de la préservation du patrimoine culturel et naturel** » ;
- ✓ un objectif général décliné en trois objectifs spécifiques à savoir : (i) accroître et améliorer l'offre touristique ; (ii) promouvoir le tourisme et (iii) renforcer les capacités managériales du secteur du tourisme ;
- ✓ huit (08) stratégies sont définies et sont regroupées autour de chaque objectif pour réaliser cette ambition.

Le processus d'élaboration de la PNT, telle que décrit dans le document s'est déroulé en trois phases. La première phase a été à l'établissement du diagnostic stratégique participatif à la

faveur d'une consultation des groupes d'acteurs internes et externes, en l'occurrence les différentes associations professionnelles du secteur et les administrations. Ce diagnostic établi a également fait ressortir les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces. Quant à la deuxième phase du processus, elle a permis aux acteurs du secteur de projeter une vision pour l'horizon 2025 et d'en déterminer les objectifs ainsi que le développement des stratégies pour les atteindre.

La troisième phase est la validation du projet document de politique nationale du tourisme par l'ensemble des acteurs réunis au cours d'un séminaire national.

Le document de politique comprenant le diagnostic, les défis et enjeux, la vision et les objectifs ainsi que les stratégies a été soumis à une consultation de ses partenaires techniques et financiers, en l'occurrence l'Organisation Mondiale du Tourisme.

Au début du processus, un comité de coordination et de pilotage a été mis en place pour assurer un suivi régulier des travaux durant les étapes d'élaboration de la PNT. Le MCAAT a aussi fait appel à un groupe de consultants externes pour l'appuyer dans ses travaux.

Nonobstant cette démarche d'élaboration, l'approche participative affirmée dans la PNT a été contestée, selon les résultats d'enquête réalisée auprès des acteurs de l'administration publique et du secteur privé. En effet, **63% des personnes interviewées affirment n'avoir pas été associées à son élaboration**, malgré l'organisation de la validation nationale du projet de document, le 14 août 2013. Il est donc évident que nombre d'acteurs du secteur n'ayant pas été associés à son élaboration ne s'y reconnaissent pas ; ce qui constitue un handicap certain pour leur adhésion à sa mise en œuvre.

Aussi faut-il reconnaître que le processus d'élaboration de la PNT a trop duré. Démarré en 2009, ce processus a subi les contre coups des multiples remaniements du gouvernement et des différentes mutations de la structure du ministère en charge du tourisme.

### **3.2. Vérification de la cohérence de la PNT**

#### *3.2.1. Conformité structurelle de la PNT*

Le guide méthodologique pour l'élaboration des documents de stratégies sectorielles édité par le Ministère en charge du développement recommande que la présentation de tout document de stratégie suit au minimum l'articulation : diagnostic stratégique (analyse de la situation, défis et enjeux) ; fondements de la stratégie – vision – objectifs - stratégies opérationnelles ; processus et cadre institutionnel de mise en œuvre et du suivi. Le document de la PNT a respecté cette architecture ci-dessus rappelée mais ne contient pas un agenda de mise en œuvre, ni un plan de financement.

Les échanges que la mission a eu avec la Direction de la Programmation et de la Prospective ont permis de comprendre que la mise en œuvre effective de la PNT se fera à travers des plans d'actions quinquennaux dont le premier est en cours d'élaboration.

***Eu égard à ce qui précède, on peut conclure que la structure de la PNT 2013-2025 est conforme au canevas de présentation recommandé par le guide méthodologique.***

***Toutefois, la PNT gagnerait plus sur le plan structurel si elle est dotée d'un agenda de mise en œuvre et d'un plan de financement.***

### *3.2.2. Cohérence de la PNT avec les documents fondamentaux de politiques nationales, régionales et internationales*

Le principe utilisé dans l'analyse de la cohérence avec les documents fondamentaux de politique est de partir des grandes orientations retenues dans ces différentes stratégies pour y retrouver les éléments pertinents de cohérence pris en compte par la PNT 2013-2025.

Pour ce qui concerne les stratégies nationales à savoir la Vision Bénin 2025 Alafia, les OSD, la SCRP, le tableau ci-après fait le récapitulatif des points de cohérence. Bien avant, signalons que la réalisation de la vision Bénin 2025 Alafia passe par la mise en œuvre de huit (08) orientations stratégiques déclinées en trente-sept (37) options et cent quatre vingt onze (191) axes stratégiques. Les Orientations Stratégiques de Développement du Bénin pour la période 2006-2011 sont au nombre de six et visent deux objectifs à savoir: (i) créer et dynamiser des pôles de croissance et de développement et (ii) réduire de façon significative la pauvreté. La SCRP 2011-2015 a retenu comme objectif principal d'améliorer sensiblement les conditions de vie de la population grâce à une croissance forte et soutenue (autour de 6% l'an), qui induirait une réduction de l'indice de pauvreté de 35,12% en 2009 à 25% en 2015.

Le tableau 1 suivant renseigne sur l'alignement de la PNT avec les politiques énumérées ci-dessus.

**Tableau 1 : Alignement de la PNT sur la Vision Bénin 2025 Alafia ; les OSD et la SCRP**

Vision Bénin 2025 Alafia	OSD	SCRP	PNT	OMD
Consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance	OS1 : Reconstruire une Administration au service du développement	Axe 4 : Promotion de la qualité de la gouvernance	S 6 : Amélioration du cadre institutionnel, législatif et réglementaire.  S 7 : Mise en place de mécanismes de financement productifs adéquats pour le secteur du tourisme	OMD 8 Promotion de la bonne gouvernance
Promotion de la culture du développement	OS2 : Assainir le cadre macroéconomique et maintenir sa stabilité	Axe 1 : Accélération durable de la croissance et de la transformation de l'économie	S 3 : Développement du tourisme intérieur  S 8 : Amélioration du système d'information sur le secteur touristique	OMD 1 Elimination de l'extrême pauvreté
Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécurisé	OS5 : Renforcer le capital humain	Axe 3 : Renforcement du capital humain	S 2 : Renforcement des capacités des ressources humaines et amélioration de la qualité des services touristiques	OMD 2, 3, 4, 5, 6
Renforcement d'une diplomatie active de proximité et de coopération internationale			S 4 : Promotion de la « destination Bénin » sur les principaux marchés émetteurs de touristes	OMD 8. Développer un partenariat mondial pour le développement
Promotion d'un aménagement du territoire qui assure le développement régional et la gestion rationnelle de l'environnement	OS6 : Assurer le développement équilibré et durable de l'espace national	Axe 5 : Développement équilibré et durable de l'espace national	S 5 : Développement du tourisme vert (éco-tourisme)	OMD 7 Assurer un environnement durable et aussi l'OMD 2

Vision Bénin 2025 Alafia	OSD	SCRP	PNT	OMD
Promotion d'une culture et d'un environnement favorables au développement technologique	OS3 : Promouvoir le renouveau économique	Axe 1 : Accélération durable de la croissance et de la transformation de l'économie		
Renforcement des bases humaines et matérielles de l'économie	OS4 : Développer les infrastructures économiques et sociales	Axe 2 : Développement des infrastructures	<p>S 1 : Développement des infrastructures touristiques et de soutien au tourisme de standards internationaux ;</p> <p>S 2 : Renforcement des capacités des ressources humaines et amélioration de la qualité des services touristiques</p>	OMD 1, 2, 4, 6
Renforcement des valeurs familiales et communautaires				



Il ressort de l'examen des éléments de convergence contenus dans le tableau 3 que chaque stratégie proposée dans la PNT 2013-2025 est arrimée à au moins une orientation de nature économique, sociale ou culturelle, soit de la Vision Bénin 2025 Alafia, soit des OSD ou de la SCRP. Autrement dit chaque stratégie de la PNT constitue une déclinaison des orientations retenues dans l'un ou l'autre des documents de politique nationale.

Par ailleurs, on note une adéquation de l'horizon temporel de la PNT 2013-2025 avec celui de la Vision Bénin 2025Alafia.

Quant aux politiques sous-régionale et internationale en matière de développement du tourisme, la PNT s'est inspirée de la Politique Commune du Tourisme de l'UEMOA, de l'initiative de partenariat public-privé pour atteindre les OMD et réduire la pauvreté par le biais du tourisme, présentée par le Bénin à la 47ème session de l'OMT pour l'Afrique en mai 2008, à Abuja.

Cependant, la PNT n'a pas pu prendre en compte l'initiative de visa commun aux pays du Conseil de l'Entente. En prélude à la Politique Commune du Tourisme au sein de l'UEMOA, les cinq pays membres du Conseil de l'Entente ont pris l'initiative d'un visa commun aux pays, dénommé Visa Touristique Entente (VTE). Le VTE, lancé le 26 juillet 2001 à Cotonou, a institué une destination touristique unique dénommée « espace entente » qui permet à son détenteur d'entrer dans l'espace par le pays de son choix et de visiter au cours du même voyage l'ensemble des cinq pays.

***En conséquence, les stratégies de la PNT internalisent les orientations nationales, sous régionales et internationales de développement et enrichissent la mission du gouvernement en faveur du développement du secteur du tourisme.***

### **3.3. Appréciation de la pertinence de la PNT 2013-2025**

La pertinence de la PNT 2013-2025 est appréciée par le biais d'une analyse de l'efficacité potentielle. Cette analyse a passé en revue le diagnostic stratégique (l'analyse situationnelle), la vision formulée, les objectifs stratégiques, les moyens de mise en œuvre, le plan de réussite et les mécanismes de révision de ladite politique.

#### **3.3.1. Analyse situationnelle**

Le MCAAT a réalisé une analyse rigoureuse de l'environnement interne et externe qui lui a permis d'identifier clairement les forces et les faiblesses du secteur du tourisme au Bénin. Cette analyse résulte de la consultation des groupes représentatifs des acteurs du secteur. En effet, les groupes de discussion formés pour l'occasion ont indiqué plusieurs éléments critiques de

l'environnement interne, notamment l'absence de volonté politique de développement du secteur et les faiblesses liées à la qualité des infrastructures et équipements touristiques, des infrastructures routières rendant l'accès difficile aux sites, à la structuration du produit touristique, à la qualification professionnelle du personnel de la chaîne du tourisme, aux mesures incitatives spécifiques à l'investissement dans l'industrie touristique et à la qualité de l'appui des structures techniques du MCAAT.

A partir de cette analyse, le MCAAT a identifié quatre défis majeurs que sont : (i) l'aménagement des sites touristiques, (ii) l'amélioration du cadre institutionnel, législatif et réglementaire, (iii) l'amélioration de la qualité du produit touristique, (iv) le financement du secteur, qui ont été pris en compte dans l'élaboration de la vision et des objectifs.

Toutefois, certains aspects tels que l'inadéquation de la politique de promotion du produit touristique restent à approfondir.

De même, le diagnostic n'a pas pu établir la faible relation qui s'observe entre le tourisme et l'artisanat béninois alors que sous d'autres cieux, ces deux secteurs s'interagissent harmonieusement.

***Au regard de ce qui précède, il apparaît clairement que l'élaboration du diagnostic n'a pas reçu toute l'attention qu'il mérite au point de contenir tant d'omissions sur des informations qui existent au sein même du ministère en charge du tourisme. Cette situation démontre aussi les limites de la collaboration interne entre les directions techniques dudit ministère et invitent donc à plus de concertations dans l'élaboration de documents aussi importants que la PNT.***

### 3.3.2. Vision projetée de développement du tourisme

La vision Bénin 2025 Alafia formulée en 2000 est de « **faire du Bénin en 2025, un pays-phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social** ». Les Orientations Stratégiques de Développement (OSD) 2006-2011 opérationnalisent cette vision à travers son ambition de « faire du Bénin, un pays qui attire les investissements, accélère sa croissance économique et en redistribue équitablement les effets induits, un pays qui s'intègre avec succès dans l'économie mondiale grâce à ses capacités d'exportation ».

La vision de développement formulée pour le secteur du tourisme à l'horizon 2025 qui est de « **Faire du Bénin une destination de référence en Afrique de l'ouest dans le respect de la préservation du patrimoine culturel et naturel** » trouve ses fondements dans ces orientations nationales de référence en matière de développement du Bénin. Cette vision est en lien avec la

Vision Bénin 2025 Alafia, notamment dans ses items « d'économie prospère et compétitive » et « de rayonnement culturel ».

On note également que la vision formulée tient compte de l'analyse diagnostique et des enjeux et défis identifiés.

***Cette vision corrobore la volonté de placer le Bénin dans le peloton de tête (pays-phare, destination de référence) et insinue la primauté que les autorités béninoises en charge du tourisme se proposent d'accorder à la croissance économique à travers un secteur aussi stratégique de l'économie comme le tourisme.***

### 3.3.3. Objectifs stratégiques de la PNT 2013-2025

L'objectif global de la PNT est « **de doubler d'ici à 2025 le Produit Intérieur Brut du tourisme au Bénin** ». Cet objectif est décliné en trois objectifs stratégiques.

La formulation des objectifs montre qu'ils sont congruents avec la vision projetée et les défis majeurs à relever. De même, ils ont pris en compte l'ensemble des activités liées au développement du tourisme au Bénin.

Les objectifs sont assez pertinents et, surtout, ils sont susceptibles de rallier l'ensemble des acteurs du secteur. L'objectif premier vise notamment à susciter l'adhésion de l'ensemble des professionnels du secteur à l'accroissement et l'amélioration de l'offre touristique. La PNT a énoncé également des objectifs liés à la promotion du tourisme et au renforcement des capacités managériales du secteur du tourisme. Par contre, les objectifs ne sont pas dotés d'indicateurs de performance susceptibles d'attester de leur atteinte.

***Globalement, les objectifs stratégiques proposés constituent des réponses aux problèmes soulevés par le diagnostic et sont en cohérence avec la vision formulée. Toutefois, l'identification d'indicateurs de performance liés à ces objectifs paraît nécessaire.***

### 3.3.4. Stratégies

Les huit stratégies sont en lien avec les objectifs énoncés dans la politique et permettront à terme leur réalisation. De plus, dans la perspective de préservation de l'environnement naturel, une stratégie de développement du tourisme vert encore appelé l'éco-tourisme a été définie en vue de contribuer au développement de l'économie locale.

Toutefois, il convient de remarquer que les actions phares à engager ne sont pas clairement énoncées. De plus, l'accent n'a pas été spécifiquement mis sur certains programmes tels que le Programme de Développement Touristique de la Route des Pêches.

Aussi mérite-t-il de mentionner les omissions telles que la prise en compte de l'approche genre et les réformes structurelles spécifiques à opérer en vue d'améliorer significativement l'appui technique des administrations et favoriser le développement du financement et du système d'information du secteur de tourisme.

***Sous réserve des omissions signalées, le cadre stratégique de développement du secteur du tourisme pour la période 2013-2025 est harmonieusement articulé et présente un fil conducteur depuis la vision formulée jusqu'aux stratégies opérationnelles proposées en passant par les objectifs stratégiques.***

#### *3.3.5. Mécanisme de mise en œuvre et de suivi évaluation de la PNT*

Le dispositif stipule que : « la mise en œuvre sera assurée par un comité de pilotage dont la mission est de promouvoir et de coordonner la réalisation des grandes actions ciblées par la PNT ».

Un comité ne peut pas efficacement assurer la mise en œuvre d'une politique car, le comité est souvent composé de membres provenant de structures d'intérêts divergents et qui pourrait constituer un obstacle à son bon fonctionnement. Il apparaît donc évident que les conditions de réussite que la PNT elle-même s'est fixées lui sont difficiles à remplir.

***Le mécanisme de mise en œuvre et de suivi évaluation présente des insuffisances et mérite d'être révisé afin de garantir une mise en œuvre efficace à la PNT, gage de l'atteinte des objectifs fixés.***

#### ***3.4. Analyse des effets/impacts de la mise en œuvre de la PNT***

Les effets et impacts pourraient se mesurer à travers la contribution du secteur de tourisme à la croissance économique, à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté. La PNT n'ayant pas encore été mise en œuvre, les effets et impacts établis ici sont d'ordre prévisionnel.

La PNT s'est donné pour objectif général de « **doubler d'ici à 2025 le Produit Intérieur Brut du tourisme au Bénin** ». Toutefois, le document de politique n'a pas proposé une analyse d'impact prévisionnel pour préciser de combien va s'améliorer sa contribution à la croissance économique, à la réduction du taux de chômage et à la réduction de la pauvreté.

### **3.5. Proposition de recommandations**

Pour arrimer la PNT à la vision globale de développement du Bénin et lui garantir toutes les chances pour sa mise en œuvre, la présente mission d'évaluation formule les recommandations ci-après :

#### **☞ Au niveau du processus d'élaboration**

- ✓ Organiser une campagne de vulgarisation de la PNT afin que les différents acteurs qui n'avaient pas participé à son élaboration puissent se l'approprier et la traduire plus tard dans leurs programmes d'action.

#### **☞ Au niveau du diagnostic**

- ✓ Réaliser dans le diagnostic une revue des politiques de promotion du produit touristique mises en œuvre jusqu'à présent.
- ✓ Etablir la relation entre les secteurs du tourisme et de l'artisanat afin de faire des propositions des mesures de renforcement du pôle « tourisme – culture – artisanat » et attirer l'attention des décideurs sur l'interaction harmonieuse qui devrait exister entre ces deux secteurs.

#### **☞ Au niveau des fondements, de la vision et des objectifs**

- ✓ Prendre en compte dans les fondements, l'initiative du Visa Touristique Entente (VTE).
- ✓ Enoncer les indicateurs de performance par lesquels l'atteinte des objectifs sera appréciée et proposer un séquençage avec des cibles ;

#### **☞ Au niveau des stratégies à développer**

- ✓ Intégrer le Programme de Développement Touristique de la Route des Pêches dans les actions phares à développer.
- ✓ Proposer une stratégie visant la prise en compte du genre dans la PNT ainsi que les réformes structurelles spécifiques à opérer en vue d'améliorer significativement l'appui technique des administrations et favoriser le développement du financement et la mise en place d'un système d'information du secteur du tourisme.

#### **☞ Au niveau de la mise en œuvre et du suivi**

- ✓ Désigner et responsabiliser les structures chargées directement de la réalisation des actions prévues. Dans le souci de préservation du partenariat secteur public-secteur

privé, il faudra adjoindre à la DPP, des représentants du secteur privé pour le premier niveau de suivi évaluation, afin qu'ils se sentent impliqués et responsabilisés.

- ✓ Elaborer les plans d'actions quinquennaux assortis d'indicateurs de performance de la politique et des indicateurs de résultats. Le plan d'actions de mise œuvre devra établir des cibles à atteindre pour les objectifs fixés.

#### **Au niveau des effets et impacts**

- ✓ Réaliser une étude de référence à partir de laquelle des hypothèses seront formulées pour établir les effets et impacts prévisionnels.

#### **4. CONCLUSION**

Il apparaît, à l'issue de cette évaluation, que le cadre stratégique retenu dans la PNT 2013-2025 est cohérent et pertinent. Une traduction effective de cette politique à travers l'élaboration des plans d'actions prioritaires constituerait un atout pour sa mise en œuvre. De même, le MCAAT veillera à la mise en place et la responsabilisation d'une structure compétente pour sa mise en œuvre effective.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. NPLTS Alafia 2025
2. OSD 2006-2011
3. SCR3P3
4. PNT 2013-2025 pré validée
5. Projection de la demande touristique au BENIN : PNT 1998
6. Promotion commerciale de la destination BENIN : PNT 1998
7. Plan d'aménagement touristique du BENIN : PNT 1998
8. Mesures d'accompagnement pour la mise en œuvre de la PNT 1998
9. Bilan diagnostic du secteur du tourisme au BENIN : PNT 1998
10. Plate forme pour le développement du tourisme intérieur : MCAT 2010
11. Rapport du forum d'internalisation de la PNT 1998 ; 1997
12. Rapport de l'atelier bilan de la mise en œuvre de la PNT 1998; 2009
13. Rapport de l'atelier de l'actualisation de la PNT 1998 ; 2007
14. Politique commune de tourisme de l'UEMOA 2010-2020, adopté en 2010
15. Politique de promotion commune du CE, 2001
16. Programme de promotion commune du tourisme au niveau de CEDEAO, 1990
17. MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES ; Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté 2011-2015 ; 2010.
18. INSTITUT NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE : Rapport de Recensement Général des Entreprise ; 2010.



## ANNEXES

## **Annexe 1 : Termes de référence de la mission**

### **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Bénin dispose d'un potentiel touristique varié. Ce potentiel comprend aussi bien les ressources socioculturelles (histoire, culture, folklores, langues, religions, traditions, artisanat, musées, monuments et sites touristiques et archéologiques) que les ressources naturelles (climat, relief, mer et plages, faune, flore, plans d'eau, chutes et cascades, etc.).

L'extrême variété et la complémentarité des possibilités touristiques qu'offre le pays étale merveilleusement sa richesse culturelle, ses trésors historiques mais aussi le plaisir et la splendeur d'une nature sauvage qui séduit les touristes.

Le Bénin dispose de nombreux sites et attraits touristiques. Au nombre de ceux-ci, on peut citer, entre autres :

- des massifs montagneux de l'Atacora, comprenant la chaîne de l'Atacora qui traverse tout le Nord-Ouest du pays sur une largeur de 5 km à 45 km et ses chaînons qui abritent des chutes d'eau des cascades mais aussi des paysages fascinants ;
- des parcs W dans le département du Borgou et le Parc Pendjari dans le département de l'Atacora ;
- des édifices royaux subsistants qui sont devenus des musées ;
- des plages de sable fin à l'ombre des cocotiers sous lesquels les pêcheurs tissent leurs filets ;
- des cordons littoraux, des lagunes et des lacs, vastes systèmes de voies d'eau qui régulent la vie économique des riverains ;
- des sources thermales dont la plus importante est Possotomé d'où provient une eau minérale du même nom, produite industriellement ;
- les plus grands hôtels de Cotonou, agrémentés de piscines, donnent directement sur l'océan.

Ces potentialités ne doivent cependant pas occulter les nombreuses faiblesses de ce secteur dont la contribution à la richesse nationale reste faible (0,7 % du PIB) contrairement aux nombreux pays de la sous-région qui ne disposent pas d'un tel potentiel. La destination Bénin souffre de plusieurs maux :

- une visibilité et une image faibles sur les marchés émetteurs de touristes notamment la France ;
- des moyens de promotion trop faibles pour faire émerger « la destination Bénin » sur des marchés émetteurs mûrs et très concurrentiels, avec l'arrivée sur le marché de nombreuses destinations nouvelles ; on estime qu'il faut un investissement annuel minimum de trois (3) milliards de FCFA pour atteindre le niveau de promotion nécessaire pour être visible sur les marchés en tant que destination ;
- le manque ou la mauvaise qualité des infrastructures routières ;

- la faiblesse des structures de commercialisation du Bénin (réseau d'agences de voyages, Tours Opérateurs (TO) opérant au Bénin, charters, faible présence sur internet qui joue désormais un rôle primordial) ;
- la faiblesse du parc hôtelier et son vieillissement ;
- la cherté de la destination par rapport à ses concurrents (Ghana) due à la faible desserte, au prix élevé des billets d'avion et à l'arrimage du FCFA à une monnaie forte (l'euro).

Le métier de l'artisanat est un secteur très diversifié avec de multiples branches. Parmi les plus importantes :

- Artisanat d'Art, constitué de toutes les fabrications artistiques visant à mettre en évidence une identité culturelle ou une différenciation ethnique.
- Artisanat de production rurale, constitue un métier très important favorisant le développement rural (production de matériel agricole, production de matériel de pêche, habitat rural, etc.)
- Artisanat de Production et de Service, rassemble tous les corps de métiers offrant des services manuels dans différents secteurs : le bâtiment, la mécanique, la coiffure etc.

Le Secteur de l'artisanat est le secteur qui emploie plus de personnes au Bénin (12% de la population active en âge de travailler). Les richesses artistiques du Bénin sont un héritage historique unique bâti sur les religions ancestrales et sur les traditions. Chaque région a son identité propre en termes de production artisanale. Au Bénin, comme dans beaucoup de pays africains, l'artisanat se révèle comme une source de création d'emplois, de revenus et de richesse (7,5% du PIB). Il constitue par conséquent un vecteur important du développement socio-économique du pays. Il occupe la troisième place dans l'économie Béninoise après l'agriculture et le commerce.

Malgré les nombreux atouts du secteur, plusieurs obstacles à son développement sont notables à savoir :

- faiblesse du niveau d'instruction des artisans ;
- insuffisance de la formation et du perfectionnement des acteurs du secteur ;
- faible structuration et spécialisation des filières artisanales ;
- faible organisation des acteurs du secteur ;
- difficultés d'accès aux crédits et inadaptation des crédits existants ;
- difficultés d'approvisionnement en matières premières ;
- faible intégration de la qualité depuis l'approvisionnement en matières premières (permettant de garantir une constance de qualité des intrants) jusqu'aux produits finis en assurant un système fiable de traçabilité du produit quel que soit le stade et le producteur ;
- absence de cadre réglementaire.

Dans le souci de relever ces faiblesses, le Gouvernement prône le développement du tourisme en vue d'en faire un pôle de développement prioritaire notamment, une source de devises

compte tenu des énormes potentialités touristiques et de la politique de promotion dont le Bénin dispose.

Parmi les cinq pôles prioritaires de développement identifiés dans l'agenda pour un Bénin émergent en vue de l'opérationnalisation des Orientations Stratégiques de Développement pour la période 2011-2020, figure le pôle « tourisme, culture et artisanat ».

En effet, pour le Gouvernement, le développement du pôle « tourisme, culture et artisanat », à travers leurs multiples dimensions, permettra non seulement d'accélérer sa contribution au PIB et la réduction du chômage mais aussi d'accroître ses effets d'entraînement sur les pôles BTP, agroalimentaire et le commerce.

C'est à ce titre que le Bureau de l'Evaluation des Politiques Publiques (BEPP) veut recourir aux services d'un Cabinet/Consultant pour la réalisation de l'évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la politique de promotion de l'artisanat et du tourisme au Bénin aux fins de renforcer la mise en œuvre de ladite politique et sa contribution à l'accroissement de la richesse nationale.

## **II. OBJECTIFS DE L'EVALUATION**

### **1. Objectif général**

L'objectif de la mission est de faire un point exhaustif de la mise en œuvre de la politique de promotion de l'artisanat et du tourisme sur les dix dernières années par le Gouvernement dans le cadre de la stratégie de développement en général et de la stratégie de dynamisation du secteur privé et de la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes en particulier. Il s'agira de tirer des enseignements du passé afin d'améliorer les impacts attendus de la politique.

### **2. Objectifs spécifiques**

Le Consultant/Cabinet aura à accomplir toutes les missions découlant de l'objet de la consultation et des missions spécifiques notamment :

- apprécier la pertinence de la politique de promotion de l'artisanat et du tourisme par rapport aux Orientations Stratégiques de Développement (2011-2020) ;
- analyser la cohérence de la stratégie de mise en œuvre avec la vision globale définie pour le pôle prioritaire de développement « tourisme, culture et artisanat » ;
- examiner le niveau des résultats obtenus par rapport aux résultats attendus (cibles) ;
- faire le point de la prise en charge par chaque partie prenante des missions qui leur sont assignées ;
- évaluer l'efficacité de la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de la politique ;
- apprécier la qualité des dépenses faites au regard des résultats obtenus ;
- mesurer les impacts directs et indirects de la mise en œuvre de cette politique ;

- proposer éventuellement de nouvelles orientations permettant d'arrimer cette politique à la vision globale de développement du Bénin ;
- faire ressortir les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre de la politique.

### III. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de la mission se présentent ainsi qu'il suit :

- le degré de pertinence de la politique de promotion de l'artisanat et du tourisme par rapport aux Orientations Stratégiques de Développement (2011-2020) est apprécié et les mesures correctrices pour un meilleur ancrage sont proposées ;
- les principes directeurs de la mise en cohérence de la stratégie de mise en œuvre de cette politique avec la vision globale définie pour le pôle prioritaire de développement « tourisme, culture et artisanat » sont proposés ;
- le bilan du rôle joué par chaque acteur est fait au regard des missions assignées ;
- le degré d'adéquation des ressources mobilisées et l'atteinte des résultats attendus ;
- les effets de la mise en œuvre de cette politique sont connus ;
- des recommandations pratiques sont émises ;
- les forces, faiblesses, opportunités et menaces de la politique sont connues.

### IV. QUESTIONS EVALUATIVES

1. La politique de la promotion de l'artisanat et du tourisme au Bénin est-elle cohérente avec les Orientations Stratégiques de Développement 2011-2020 ?
2. Quel bilan peut-on faire de la mise en œuvre des différentes stratégies dans les sous secteurs de l'artisanat et du tourisme ? Ces stratégies ont-elles été efficaces ?
3. Le cadre institutionnel de mise en œuvre de la politique est-il adéquat pour prendre en charge efficacement les nouveaux défis des secteurs de l'artisanat et du tourisme ?
4. Quelle est la contribution de ces secteurs à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté ?
5. Les financements desdits secteurs sont-ils en adéquation avec les objectifs de la politique mise en œuvre ?

### V. COMPOSITION DE L'EQUIPE DE TRAVAIL

L'équipe d'évaluation recherchée doit avoir les capacités techniques de prise en charge de la mission qui lui sera confiée. Les Consultants qui réaliseront la présente étude devront présenter les profils suivants :

- **Un Expert en économie de développement** : Il doit être titulaire d'un diplôme de troisième cycle en économie de développement (BAC+5 au moins) et ayant une bonne

connaissance de l'économie béninoise. Il doit avoir une expérience de dix (10) ans au moins dans la gestion des affaires économiques notamment en matière de promotion de tourisme et de l'artisanat. Une bonne connaissance des politiques et stratégies nationales de développement est indispensable.

- **Un spécialiste en Tourisme** : Il doit être titulaire d'un diplôme de troisième cycle en tourisme (BAC+4 au moins) et doit avoir une bonne connaissance de l'économie béninoise. Il doit disposer d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans notamment en matière de promotion et de gestion de projets touristiques.

Les travaux de l'équipe de Consultant/Cabinet seront coordonnés par l'Expert en économie de développement. Il sera donc le Chef de Mission et à ce titre, sera le responsable de la bonne conduite de l'étude. Il servira également de relais entre l'équipe de Consultant/Cabinet et la Primature.

Les deux consultants doivent présenter une offre groupée comprenant les curricula vitae de tous les membres de l'équipe dûment signés par ces derniers. Chaque curriculum vitae devra préciser la formation, les emplois occupés et les expériences pertinentes dans le cadre de la présente mission du membre de l'équipe.

L'offre des Consultants devra en outre contenir une note détaillée de compréhension et d'approche méthodologique de la présente mission d'évaluation.

## **VI. PRODUITS DE LA MISSION**

Plusieurs produits sont attendus de la Mission :

- après le recrutement et la réunion de cadrage avec l'instance d'évaluation : un référentiel présentant le schéma de réalisation et la démarche méthodologie détaillée de la mission ;
- à la fin des travaux de terrain, un rapport provisoire de l'évaluation ;
- à la suite de la réunion de l'instance d'évaluation, un rapport définitif assorti d'un résumé exécutif de 7 pages au maximum.

## **VII. OBLIGATIONS DE L'ADMINISTRATION**

L'Administration facilitera aux soumissionnaires l'accès à la documentation existante, aux structures, aux personnes et aux informations dont ils auront besoin pour réaliser au mieux toutes les prestations contenues dans leur mandat.

Le BEPP est responsable de la gestion de l'instance d'évaluation qui sera mise en place pour conduire les travaux de la présente évaluation.

## **VIII. OBLIGATIONS DU CONSULTANT/CABINET**

Le Consultant s'engage à respecter les dispositions de la Charte de l'évaluation du BEPP, dont copie lui sera remise.

Les données collectées dans le cadre de la présente étude ne seront strictement utilisées par le Consultant/Cabinet que pour des besoins de la mission. Elles seront donc transmises au BEPP dans un format numérique qui sera convenu de commun accord.

Les rapports seront rédigés en langue française. Le Cabinet/Consultant déposera dix (10) exemplaires et une copie numérique de tous les produits de la mission au BEPP.

## **IX. CADRE D'EVALUATION**

L'évaluation de la Politique de Promotion de l'Artisanat et du Tourisme sera supervisée par une instance d'évaluation chargée de valider la démarche méthodologique, le calendrier de la mission et les différents livrables attendus de la mission. L'Instance d'évaluation est une instance plurielle composée des structures suivantes :

### **A. Structures du Gouvernement**

1. Primature
2. Ministère de l'Artisanat et du Tourisme
3. Ministère de l'Economie et des Finances
4. Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale et de l'Administration Territoriale
5. Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, de la Reforme Foncière et de la Lutte contre l'Erosion Côtière.

### **B. Partenaires Techniques et Financiers**

6. A définir

### **C. Organisation de la Société Civile**

7. Association des compagnies hôtelières et touristiques du Bénin

La réalisation des travaux d'évaluation devra se faire conformément aux normes et standards d'évaluation contenus dans la Charte du BEPP.

Le suivi technique des travaux relève de la responsabilité du BEPP qui assure l'encadrement technique et méthodologique pour la bonne exécution de l'évaluation.

## **X. DUREE DE LA MISSION**

La durée de réalisation de l'étude sera de **trois (03) mois, soit 90 jours** à partir de la date de notification de service.

**Annexe 2 : Matrice d'évaluation de la PNT**

Critères d'évaluation	Questions évaluatives/Sous-questions	Indicateurs	Sources de données	Méthode / Outils de collecte des données
<p><b>COHERENCE/ PERTINENCE</b></p>	<p><b>La PNT Est-elle cohérente avec les Orientations Stratégiques de Développement?</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La PNT enrichit-elle les OSD ?</li> <li>2. Y a-t-il des contradictions entre la PNT et les OSD, la SCRП et le document Bénin Émergent aux niveaux du diagnostic, des objectifs, des axes stratégiques, des programmes/actions et du dispositif opérationnel de mise en œuvre et de suivi/évaluation ?</li> <li>3. Les éléments du cadre logique sont-ils en parfaite articulation ?</li> <li>4. Les actions prévues permettent-elles logiquement d'atteindre les objectifs ?</li> <li>5. La PNT est-elle conforme ou en harmonie avec les références internationales ?</li> <li>6. La vision de développement du domaine proposée est-elle pertinente ?</li> <li>7. Y a-t-il adéquation entre l'horizon d'exécution de la PNT et celui de la vision Bénin 2025 Alafia ?</li> <li>8. Les choix stratégiques sont-ils réalistes et réalisables dans le temps et les conditions indiqués ?</li> <li>9. Les axes stratégiques retenus constituent-ils effectivement un ensemble de moyens pour atteindre les objectifs identifiés ?</li> </ol>	<p>NA</p>	<p>Documents de politiques : OSD, SCRП, le document Bénin Émergent, PNT</p>	<p>Analyse documentaire/Analyse de données/Grille d'évaluation/Guide et questionnaires</p>



<b>EFFICACITE</b>	<p><b>Les cadres institutionnel, législatif et réglementaire de mise en œuvre de la PNT sont-ils adéquats pour prendre en charge efficacement les nouveaux défis des secteurs du tourisme?</b></p> <p>1- Le cadre institutionnel est-il efficace pour la mise en œuvre de la PNT?</p> <p>2- Les cadres législatif et réglementaire de mise en œuvre sont-ils attractifs pour le secteur du tourisme ?</p> <p>3- Les cadres législatifs et réglementaires de mise en œuvre permettent-ils d'atteindre les objectifs fixés ?</p>	NA	Document de politique, différents textes /Enquête de terrain	Analyse documentaire/Analyse de données/Guide d'entretien
<b>EFFICIENCE</b>	<p><b>Le financement du secteur du tourisme est-il en adéquation avec les objectifs de la PNT?</b></p> <p>1. Quel est le coût de mise en œuvre des actions prévues ?</p> <p>2. Les financements prévus sont-ils réalistes et réalisables?</p>	NA	Rapports/Budgets/Enquête de terrain	Analyse documentaire/ /Guide d'entretien

<b>EETETS/ IMPACTS</b>	<p><b>La mise en œuvre de la PNT pourra-t-elle véritablement avoir un impact sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté? Dans quelles conditions?</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La mise en œuvre de la PNT pourra-t-elle véritablement avoir un impact sur la croissance économique?</li> <li>2. La mise en œuvre de la PNT pourra-t-elle véritablement avoir un impact sur la réduction de la pauvreté?</li> <li>3. Combien d'emplois la PNT pourra-t-elle créer au terme de sa mise en œuvre?</li> <li>4. Dans quelles conditions la mise en œuvre de la PNT pourra-t-elle véritablement avoir un impact sur la croissance économique?</li> <li>5. Dans quelles conditions la mise en œuvre de la PNT pourra t- elle véritablement avoir un impact sur la pauvreté?</li> </ol>	NA	Enquête de terrain	Analyse documentaire/Analyse de données /Guide d'entretien et questionnaires
----------------------------	---	----	--------------------	--

**Annexe 4 : Forces, faiblesses, opportunités et menaces de la PNT**

Rubriques	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Cadre institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence d'un ministère chargé du tourisme</li> <li>✓ Existence de directions techniques, de structures d'appui et d'encadrement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Instabilité institutionnelle des structures en charge du tourisme</li> <li>✓ Conflits d'attributions entre certaines directions et structures sous tutelle</li> <li>✓ Mauvaise organisation et mauvaise gestion du secteur du tourisme</li> <li>✓ Absence de manuels de procédures du secteur</li> <li>✓ Absence d'un cadre formel de concertation</li> <li>✓ Insuffisance de synergie intra et intersectorielle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Assistance internationale (appui de l'OMT, du PNUD, de l'UEMOA...)</li> <li>✓ Expériences des autres pays</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Grave pénurie de personnel administratif</li> </ul>
Cadre législatif et réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence de textes d'organisation des activités du secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Non-conformité des textes avec les réalités actuelles</li> <li>✓ Absences de textes spécifiques régissant certains métiers du tourisme</li> <li>✓ Inadéquation aux normes de classement des hôtels des textes sur la taxe sur les nuitées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le secteur du tourisme reconnu comme 2ème source de devises et pôle prioritaire de développement (OSD3)</li> <li>✓ Existence de lois sur la décentralisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Risque de désintéressement des investisseurs du à l'absence de mesures incitatives</li> </ul>
Promotion du tourisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Richesse du patrimoine touristique</li> <li>✓ Position géographique favorable du Bénin</li> <li>✓ Engagement du secteur privé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Absence d'un répertoire exhaustif des sites touristiques</li> <li>✓ Insuffisante valorisation des sites touristiques</li> <li>✓ Non mise en application des documents de politique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Climat politique favorable</li> <li>✓ Population majoritairement jeune</li> <li>✓ Mise en œuvre de la décentralisation</li> <li>✓ Tours Operators disponibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Concurrence des loisirs audiovisuels</li> <li>✓ Insuffisante desserte aérienne et faiblesse du système de transport intérieur</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Couverture progressive du territoire en infrastructures touristiques et de soutien</li> <li>✓ Existence d'un site web pour la promotion du tourisme</li> <li>✓ Disponibilité progressive des supports de promotion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Insuffisante promotion du tourisme intérieur</li> <li>✓ Faible qualification des structures de formation</li> <li>✓ Insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières</li> <li>✓ Absence de culture du tourisme</li> <li>✓ Absence d'un système de collecte de statistiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Disponibilité des PTF</li> <li>✓ Existence de fonds garantie au niveau régional</li> <li>✓ Image positive du Bénin à l'extérieur</li> </ul>	
Financement du tourisme par le secteur public	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence d'un fonds national de promotion et de développement du tourisme</li> <li>✓ Disponibilité des acteurs à investir dans le secteur sur ressources propres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Absence d'une démarche méthodologique de mobilisation du financement extérieur</li> <li>✓ Non appropriation des procédures des PTF</li> <li>✓ faiblesse des mesures incitatives à l'investissement</li> <li>✓ insuffisance des offres des banques au secteur du tourisme</li> <li>✓ Faiblesse des fonds alloués au secteur par l'Etat</li> <li>✓ Absence de culture de recours aux prêts bancaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Financement du secteur du tourisme par les PTF</li> <li>✓ Disponibilité des structures financières à appuyer le secteur du tourisme</li> <li>✓ Appui technique des PTF à élaborer des politiques et stratégies de développement du tourisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Dégradation de l'environnement</li> </ul>
Emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nombre croissant des infrastructures touristiques</li> <li>✓ Main d'œuvre disponible et bon marché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Précarité de l'emploi</li> <li>✓ Concentration de l'emploi dans la région sud</li> <li>✓ Absence de motivation des employés</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Concurrence de la main d'œuvre en provenance des pays voisins (Ghana, Togo, Burkina Faso...)</li> </ul>
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Disponibilité des ressources humaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faible qualification professionnelle des agents et leur nombre réduit</li> <li>✓ Insuffisance de centres de formation modernes</li> <li>✓ Inexistence d'un plan de formation et de perfectionnement spécifique au secteur</li> <li>✓ Non respect de la législation du travail</li> <li>✓ Forte mobilité des employés du secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence d'un fonds national d'appui à la formation professionnelle et au renforcement des capacités</li> <li>✓ Existence de bourses de formation offertes par les partenaires pour des stages de requalification à l'extérieur</li> </ul>	

**Annexe 3 : Outils utilisés**

**Annexe 3.1 : Questionnaires PNT**

**ÉVALUATION DE LA PNT**

GUIDE D'ENTRETIEN N° /\_/\_/\_/\_/

Nom et prénoms de l'enquêteur :-----

Date de l'interview : /\_/\_/ /\_/\_/ /\_/\_/ /\_/\_/

Lieu de l'interview : -----

**I- INFORMATIONS GENERALES**

1.1 Nom de la structure/ association : -----

1.2 Nom, prénoms de l' ou des enquêté (s):

-----;  
-----;  
-----.

1.3 Contact(s) de l' ou des enquêté (s) :

-----;  
-----;  
-----.

1.4 Titre (s) de l' ou des enquêté (s) au sein de la structure/ association :

-----;  
-----;  
-----.

**II- EXISTENCE DE DOCUMENTS DE POLITIQUE OU DE PROGRAMMES/PROJETS DANS LE SECTEUR DU TOURISME**

2.1 Avez-vous connaissance de l'existence du document de Politique Nationale du Tourisme 2013-2025 ? 1= OUI 2=NON /\_/\_

Si oui,

2.1.1 Quels sont les objectifs visés ?

-----  
-----

2.1.2 Quels sont les résultats attendus ?

-----  
-----

2.2 Votre structure a-t-elle participé à son élaboration ? 1= OUI 2=NON /\_/\_

2.2.1 Si oui, veuillez indiquer le cadre de collaboration et précisez le rôle joué par votre structure :

/\_/\_/ /\_/\_/ /\_/\_/

1. Participation à la réunion de briefing ;
2. Prise en compte dans la cible d'enquête ;
3. Contribution matérielle ou financière ;

4. Participation à la réunion de débriefing/pré validation/validation ;
5. Autres (à préciser) -----

2.2.2 Quelles sont vos impressions sur le processus d'élaboration de la PNT? -----  
-----  
-----

2.2.3 Au vu des objectifs et des stratégies prévues, les résultats attendus seront-ils atteints ? -----  
-----  
-----

**2.3** Avez-vous connaissance d'autres documents de politique ou de programmes/projets dans le secteur du tourisme qui ont été élaborés au cours des dix dernières années ? 1= OUI 2=NON /\_/

Si oui, Lesquels ? :

- a. -----
- b. -----
- c. -----
- d. -----
- e. -----

**2.4** Avez-vous participé à leur mise en œuvre ? 1= OUI 2=NON /\_/

2.4.1 Si oui, quels volets avez-vous pris en charge ? /\_/ /\_/ /\_/ /\_/

- Acteur de mise en œuvre (Structure d'exécution);
- Contribution matérielle ou financière ;
- Suivi, Evaluations (mi-parcours & finale);
- Autres (à préciser) -----

Quelles sont vos impressions sur le processus de mise en œuvre de ces projets/programmes? -----  
-----

**2.5** Veuillez citer quelques résultats enregistrés :

- a. -----
- b. -----
- c. -----
- d. -----
- e. -----

**2.6** Avez-vous rencontré des difficultés ? 1= OUI 2=NON /\_/

Si oui, veuillez énumérer 5 principales :

- a. -----
- b. -----
- c. -----
- d. -----
- e. -----

Quelles approches de solutions préconisez-vous ?

- a. -----
- b. -----
- c. -----

- d. -----
- e. -----

**2.7** Quels sont les impacts visibles de la mise en œuvre de ces programmes/projets sur :

2.7.1 le revenu des opérateurs touristiques ? /\_\_/

- 1. Augmentation du revenu
- 2. Stagnation du revenu
- 3. Baisse du revenu

2.7.2 l'organisation des acteurs du secteur de tourisme ? /\_\_/

- 1. Associations dynamiques
- 2. Existence des infrastructures d'accueil sur toute l'étendue du territoire ;
- 3. Autres (à préciser) -----

2.7.3 le professionnalisme des acteurs béninois ; /\_\_/

- 1. Amélioration dans la gestion des infrastructures ;
- 2. Meilleure qualité de prestation ;
- 3. Autres (à préciser) -----

2.7.4 la valorisation des ressources locales ? /\_\_/

- 1. Tourisme communautaire développé (Ressources locales mises en valeur) ;
- 2. Communes dotées d'infrastructures de base (routes, eau, téléphone, électricité etc.);
- 3. Autres (à préciser) -----

2.7.5 la croissance économique ? /\_\_/

- 1. Développement des activités ;
- 2. Amélioration du niveau de vie des acteurs ;
- 3. Autres (à préciser) -----

2.7.6 l'emploi ? /\_\_/

- 1. Apparition de nouveaux emplois;
- 2. Stabilité des emplois;
- 3. Autres (à préciser) -----

**3-** Pour le développement du secteur du tourisme au Bénin, faites trois recommandations par ordre de priorité décroissant.

- 1. -----
- 2. -----
- 3. -----

Signature et N° de Tél de l'enquêté

## **Annexe 3.2 : Questionnaire pour les touristes**

### **EVALUATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DU TOURISME DU BENIN Collecte de données primaires**

**Chers visiteurs /touristes ;**

**Cette enquête vise à avoir vos impressions sur le tourisme au Bénin en vue de procéder aux améliorations nécessaires pour mieux satisfaire vos attentes. Vos réponses nous seront donc d'une très grande utilité ; d'avance merci.**

#### **I. INFORMATIONS GENERALES**

1. Nom & prénoms
2. Nationalité
3. Profession
4. Age
5. Marié                      Célibataire

#### **II. INFORMATIONS SUR LE BENIN**

1. Où avez-vous obtenu les informations qui ont motivé votre choix de la destination Bénin ?
  - a. auprès des amis /parents et collègues de travail -----
  - b. par la publicité (précisez) -----
  - c. auprès des agences de voyages -----
  - d. sur internet -----
  - e. auprès de l'Ambassade du Bénin de votre lieu de provenance ---
2. L'obtention des informations a t - elle été aisée ?
  - a. Oui -----
  - b. Non (veuillez spécifier les difficultés rencontrées) -----

#### **III. SEJOUR AU BENIN**

1. Quel a été le motif de votre séjour au Bénin ? -----
2. Avez-vous habité :
  - A l'hôtel ? (précisez lequel) -----
  - Chez des parents /amis ? -----
3. Quels sont les principaux sites touristiques/localités que vous avez visités :
  - a -----
  - b-----
  - c-----
  - D-----
4. Quelle a été la durée de votre séjour -----
5. Avez-vous voyagé seul ?en famille ? avec des amis ? (précisez) -----

#### **IV. QUALITE DES INFRASTRUCTURES, DES EQUIPEMENTS ET DES PRESTATIONS**



1. Qualité des infrastructures ; quelle appréciation faites-vous :
  - a. Du lieu où vous avez habité -----
  - b. Des infrastructures générales du pays :
    - Aéroport -----
    - Routes -----
    - Sites touristiques visités (citez quelques uns) -----
    - Centres de conférences et de congrès -----
    - Centres de loisirs et de divertissement -----
    - Moyens de communication -----
    - Moyens de transport -----
2. Qualité des prestations : quelle est votre appréciation :
  - a. De l'accueil général de la population -----
  - b. Des prestations des personnels des établissements de tourisme -----
  - c. Des personnels des sites visités -----
  - d. Des prestations des services divers :
    - Aéroport -----Service de l'immigration -----
    - Hôpitaux -----
    - Centres commerciaux -----
    - Transport local -----
  - e. Du coût des prestations -----

## V. POSSIBILITE D'UNE NOUVELLE VISITE AU BENIN

Etes-vous satisfait de votre séjour au Bénin ?

- a. Si oui, veuillez partager avec nous quelques uns des motifs de votre satisfaction :
  -
- b. sinon, quelles conditions doivent être remplies pour que vous renouveliez ultérieurement votre visite au Bénin ? (citez quelques unes)

**Merci infiniment pour votre collaboration très appréciée.**

#### Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées

N°	NOMS & PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION	CONTACTS
1	WERLE Julien	Air France	DG	21 31 99 41
2	AIBABA Martin	Hôtel Tata Somba	Agent commercial	66 98 86 88
3	AKOHA	CTTH/MCAAT	Conseiller technique au tourisme et à l'hôtellerie	97 31 22 56
4	JOHNSON A. Guy	Agence nationale pour le développement et la promotion touristique (ANDPT)	DG	-
5	ODOUN IFA Alexis	DPP/MCAAT	Directeur	97 88 03 21
6	SALOU Stanislas	ANAPROBAR	Président	90 91 40 37 95 30 30 50 97 87 30 39
7	AKOUM KOUTHON Yvette	AFREB	Présidente	95 95 59 79 21 30 21 93
8	KOUGBLENOU D. Victorien	Projet Route des Pêches	Directeur	97 09 18 75
9	NAHOUAN Michel	DC	DC	95 33 76 18
10	GANTIN Philippe	Direction Générale des Politiques de Développement/MDAEP	Chef service des politiques et programmes économiques et de la gouvernance	97 13 04 43
11	DEGNONVI Basile	SGAM/MCAAT	SGAM	9094 15 11
12	DEHOUE Christiane	Swiss contact	Coordonnatrice opérationnelle	95 40 69 60
14	EDE YAOVI Victorin	Centre de Promotion des Investissements (CPI)	Directeur de l'assistance et du suivi (DAS)	21 30 30 62 21 30 36 42
16	AMADOU S. Ayouba	UCIMB	Chargé d'opérations	95 15 36 05
17	GANSOU Judith	CTA/MCAAT	CTA	90 02 15 37
19	ODOUN-IFA Alexis	DPP/MCAAT	DPP	97 88 03 21
20	DEGNONVI Basile	SGAM	SGAM	90 94 15 11
21	CAPO-CHICHI Didier	PDSAB	Responsable Suivi-Evaluation	97 00 31 09
22	OGOUTEGBE Lazare	DAC/MCAAT	DAC	97 57 17 03
23	FAFOUMI BEEN Ayichatou	Agence Béninoise pour la réconciliation et le développement (ABRD)	Directrice	NEANT
24	FELIHO Albin	WATU (WEST AFRICAN TOURISM UNION)	Président national	98 66 41 41
25	BABIO EI-KIR Moudachirou	Direction du développement et de la promotion touristique/MCAAT	Directeur	66 66 74 24 95 95 94 63 21 321 68 22
26	LEGBA M. Georges	Direction des Professions et des Etablissements Touristiques/MCAAT	Directeur	96 30 95 17 95 45 60 71

27	SALOU Stanislas	ANOPRITOB	Président	90 91 40 37 95 30 30 50 97 87 30 39
28	KINKPE C. Gilbert	CONIHB (Conseil national de l'industrie hôtelière du Bénin)	Président	90 97 50 50 97 08 90 99
29	HOUNTONDI AVOCEVOU Irène	EVENEMENTIELS	Chef de Ventes	21 31 19 36
30	ADJAKPA A. Placide	CENAGREF	Chef Service Relation Publique et Promotion des Parcs	<a href="mailto:abileson@yahoo.fr">abileson@yahoo.fr</a>
31	MAGNONFINON Rock	Association des Professionnels de l'Industrie Hôtelière du Bénin APIHB	Chef Service Formation de BENIN MARINA HÔTEL	95 84 05 83 96 46 61 98
32	BANON Symphorien	INSAE	Chef Service des Statistiques et Etudes de l'Industrie	96 12 54 38
33	AHOUANVOEDO Cyriaque	FODEFCA	Directeur de la Planification des Etudes et du suivi-Evaluation	97 58 38 40 21 33 96 50
34	HOUNTONDI AVOCEVOU Irène	EVENEMENTIELS	Chef de Ventes	21 31 19 36
35	EDE YAOVI Victorin	CPI/MDAEP	DAS	66 39 46 16
38	ALAGBE Latifou	Collecte Zone2 Cotonou	Trésorier Général	95 40 77 55
45	SOMO Eric	Collecte Zone3	Vice-président	94 70 40 78
47	DAVODOUN Pelage-Médard	DAOP/MCAAT	DAOP/MCAAT	97 65 69 09
49	BANON Symphorien	INSAE	Chef Service des Statistiques et Etudes de l'Industrie	96 12 54 38
50	ADJIBI DATO Aline	CDEL	Directrice Exécutive	21 32 64 75
51	AHOUANVOEDO Cyriaque	FODEFCA	Directeur de la Planification des Etudes et du suivi-Evaluation	97 58 38 40 21 33 96 50
52	HOUNTONDI AVOCEVOU Irène	EVENEMENTIELS	Chef de Ventes	21 31 19 36
53	ADJAKPA A. Placide	CENAGREF	Chef Service Relation Publique et Promotion des Parcs	<a href="mailto:abileson@yahoo.fr">abileson@yahoo.fr</a>
54	MAGNONFINON Rock	Association des Professionnels de l'Industrie Hôtelière du Bénin APIHB	Chef Service Formation de BENIN MARINA HÔTEL	95 84 05 83 96 46 61 98
57	KOUNDE PIPOKA Berthe-Marie;	Association des Restauratrices Agro-alimentaires ARESA	Présidente	96 60 08 76

58	AGBOTON Solange;	DEDEGBE	Association des Restauratrices Agro-alimentaires ARESA	Trésorière	97 89 42 08
59	AKPAKAKOU Pélagie;	LOGOZO	Association des Restauratrices Agro-alimentaires ARESA	Secrétaire	97 87 12 06
60	BOKPE Cécile;		Association des Restauratrices Agro-alimentaires ARESA	Chargée à la Formation et à l'Information	99 25 86 1
61	BEKOU Philomène;		Association des Restauratrices Agro-alimentaires ARESA	Membre	97 11 79 38
62	DAGUESSI GANKPEZOUNDE Judith		Association des Restauratrices Agro-alimentaires ARESA	Membre	66 07 30 36

### TOURISTES

N°	Nom et prénom	Nationalité	Profession	Contacts
1	LACOURSE Elise	Canadienne	Retraitée	1-450-834-2803 1-450-834-3515 eliselacourse@hotmail.com
2	BEAUDIN Ronald	Canadienne	Retraité	450-834-2803 beaudin99@hotmail.ca
3	CAILLEAU Morgane	Belge	Institutrice maternelle	-
4	NABA Talardia Martial	Burkinabé	Etudiant	-
5	TARAMA Sibidi Daniel	Burkinabé	Etudiant	-
6	CZIWIK Sophie	Allemande	Etudiante	-
7	SAFARIAN Julia Natacha	Belge	Etudiante	-
8	VEBERER Charly	Allemande	Etudiant/Stagiaire	-
9	GUCDRAOGO Fernand	Burkinabé	Artiste	--
10	PATINIER Jérôme	Française	Chef projet informatique	336 60-42-11-10
11	KIAM Bissik Marie Julie	Franco-Camerounaise	Infirmier-Couturier	-
12	Ryoma MATSUMOTO	Japonaise	CFO	-
13	YAMEOC T. Jean Hubert	Burkinabé	Conseiller des affaires économiques	(+226)78 82 09 09 (+226)70 20 00 03
14	MORNET Agnès	Française	Demandeuse d'emploi	06 67 86 21 84